

Des formations dédiées aux professionnels de l'Assurance

Le CFPA (Centre de Formation de la profession d'Assurances), lance en partenariat avec la FMSAR (Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances et le Groupe ENAS (Ecole Nationale d'Assurances) deux formations diplômantes. Dédiées aux professionnels de l'assurance, ces formations débiteront au mois de novembre prochain. Après un cursus de deux années, la formation est couronnée par un brevet Professionnel (BP) en assurance pour l'option ou un brevet technicien supérieur ou BTSA. Pour ce faire, le CFPA a engagé un partenariat avec le Groupe ENAS, institut de formation de référence en France, qui apporte au centre sa longue expérience. Le groupe français s'implique dans le suivi et le développement des formations BP et BTS et certifie le diplôme proposé par le centre marocain.

Les différents partenaires, ont procédé à la signature d'une convention le vendredi 14 septembre à Casablanca. Etaient présents à cette cérémonie MM Mohammed Bensaleh, Président de la FMSAR, Hamid Besri, DG de la FMSAR, Michel Villatte, président de Groupe ENSAS (France), Patrick Warnin, DG du même groupe et le Dr. Tayeb Rhafes, président fondateur CFPA. Ce dernier a rappelé, à cette occasion, l'intérêt de la formation professionnelle aux métiers de l'assurance, dans un contexte de mutation économique, tout en précisant que la présente formation émane d'un réel besoin du secteur. « Le marché marocain de l'assurance, 2ème d'Afrique, connaît depuis le début de cette décennie un essor important, imposant de nouveaux défis aux compagnies d'assurances. » En effet, le secteur a connu un certain nombre de changements favorables à un développement exponentiel. Nouvelle législation avec le code des Assurances en 2002, libéralisation de certaines garanties en 2006, développement de la bancassurance,... De ce fait, les compagnies d'assurance, dans une logique de concurrence plus accentuée, sont appelées à fournir plus de d'efforts pour plus de compétitivité en termes de gestion des risques. Dans le sens où les assurés sont de plus en plus à même de leurs besoins en matière d'assurance et de ce fait exigeants d'une qualité de service à la hauteur. Le rôle des ressources humaines étant prépondérant dans toute démarche de qualité, les compagnies d'assurance ont un besoin spécifique en terme de compétence. C'est d'ailleurs, pour répondre à ce besoin qu'était créée le CFPA. L'idée étant de dispenser des formations taillée aux salariés des assurances, sensés être à la fois polyvalent au niveau technique et performants dans la gestion de la relation client.

Qui est le CFPA ?

Le CFPA est un centre indépendant de formation spécialisé dans la formation aux métiers de l'assurance. Il a été fondé en 1970 pour répondre à une volonté concertée de la FMSAR et des opérateurs du secteur de l'assurance au Maroc, de voir aboutir un projet de formation professionnel structuré. Elle a mission du CFPA d'accompagner le développement du capital humain des compagnies d'assurances, de leurs agents, des sociétés de réassurance et de courtage, ainsi que toute entreprise ou entité qui requiert dans son activité une maîtrise des métiers de l'assurance. Le centre délivre aux professionnels des solutions de formation diplômantes et qualifiantes en adéquation avec leurs besoins génériques et spécifiques des demandeurs, selon une approche intégrée qui s'étend du diagnostic à la conception des contenus pédagogiques puis à la mise en œuvre des formations.